CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124439** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE 11/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1988

Raison sociale : ART-SERVIGAZ

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/05/2025

Capital : 130 500

132 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
33130 BEGLES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 347550782

Siret : 347 550 782 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7167593

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10563798404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10563798404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 56 75 71 00 **Fax :** 05 56 75 71 00

Portable : 0661806563

Responsabilité légale :
NEOTHERMIE (824 066 419) / BLEVIN FRANCOIS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.art.servigaz.fr

E-mail : fblevin@art-servigaz.fr

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 807 500 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	18	31/05/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 14:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124439** **VALABLE JUSQU'AU** **30/05/2027**

ÉDITÉ LE **11/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1988
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/05/2025
Capital : 130 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 347550782

Siret : **347 550 782 00036**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 7167593

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10563798404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10563798404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ART-SERVIGAZ**

132 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
33130 BEGLES

Téléphone : 05 56 75 71 00 **Fax :** 05 56 75 71 00
Portable : 0661806563

Site Internet : http://www.art.servigaz.fr
E-mail : fblevin@art-servigaz.fr

Responsabilité légale :
NEOTHERMIE (824 066 419) / BLEVIN FRANCOIS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 19 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	31/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/06/2026 14:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.